TROISIÈME PARTIE

SES CIMETIÈRES

Figure 1 Vue prise en bas du cimetière. On voit au premier plan les remblais et le mur construit par le Génie militaire.

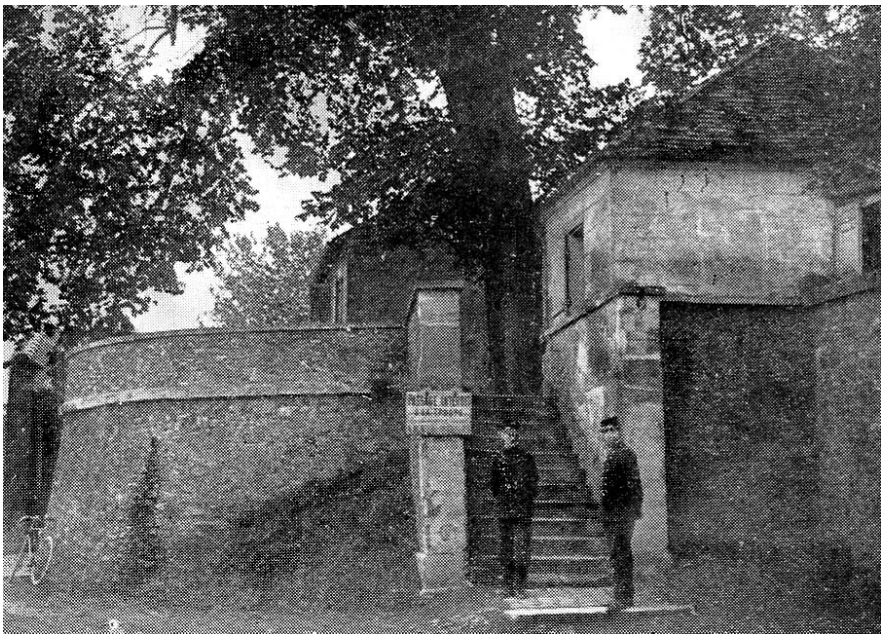

Figure 2 La terrasse du cimetière et la maison du gardien.

HISTORIQUE

Quelques auteurs ont affirmé que, vers la fin du XVI° siècle, plusieurs personnes pieuses avaient formé le projet de se faire inhumer sur la Montagne du Calvaire, non loin de Guillemette Faussart, d'Hubert Charpentier et des ermites qui y mouraient. Certains sont même allés jusqu'à, affirmer que les cimetières actuels du Mont-Valérien auraient été créés de suite après la mort d'Hubert Charpentier. Nous ne croyons pas que cette dernière

affirmation puisse être soutenue, car rien n'y autorise.

Les recherches auxquelles nous nous sommes livré nous ont bien fait connaître qu'il existait dans ces cimetières des sépultures anciennes, mais nous sommes d'avis que ces sépultures proviennent de tombes trouvées aux abords des chapelles et des cabanes d'ermites aujourd'hui disparues. Ce serait donc par le groupement de ces sépultures transportées en ce lieu qu'aurait commencé la fondation des cimetières actuels, et cette fondation daterait très vraisemblablement de la fin du XVIII° siècle.

Les cimetières dont il est question sont situés sur la pente du Mont-Valérien du côté de Suresnes, à l'emplacement même du calvaire d'Hubert Charpentier. Ils sont simplement séparés par un grand escalier en pierre, aussi serait-il peut-être plus logique de dire qu'il existe au Mont-Valérien un seul cimetière, lequel comprend deux parties.

Une de ces parties, celle de gauche en montant l'escalier, était réservée aux sépultures religieuses: on l'appela «Cimetière de la Congrégation de Notre-Dame de la rue de Sèvres[1]».

La partie de droite, dénommée «Cimetière des Laïcs», est de beaucoup la plus intéressante par le nombre de tombes et la notoriété des personnes qui se firent inhumer dans ce lieu privilégié.

Les archives du Département de la Seine possèdent les deux registres de ces cimetières. L'un de ces deux registres, celui catalogué sous le N° 218, fait mention de sept sépultures religieuses anciennes, notamment celle dans laquelle furent ré-inhumés au mois de septembre 1802 les restes d'Hubert Charpentier.
L'autre contient la liste des personnes qui y ont été inhumées, et dont quelques-unes appartiennent à des familles ayant laissé un nom dans notre histoire.

Le mouvement religieux de la Restauration avait été très favorable au développement de la Maison des Pères de la Foi; ceux-ci avaient compris de suite que l'exploitation d'un cimetière sur le Mont-Valérien pouvait être d'un grand profit pour leur ordre,

[1] Ordre de Saint-Thomas de Villeneuve.

Figure 3 L'escalier du cimetière.

aussi, ne négligèrent-ils rien pour amener le plus grand nombre possible de fidèles à demander, moyennant finances, leur inhumation dans le cimetière du Calvaire. On fît appel à la publicité, le N° de novembre 1824 du *Mémorial Catholique* publia dans ses colonnes sous forme de prospectus une invitation au fidèles fortunés de choisir ce cimetière pour leur sépulture. Ce document nous ayant paru d'un certain intérêt, nous avons cru utile d'en donner ci-dessous un extrait:

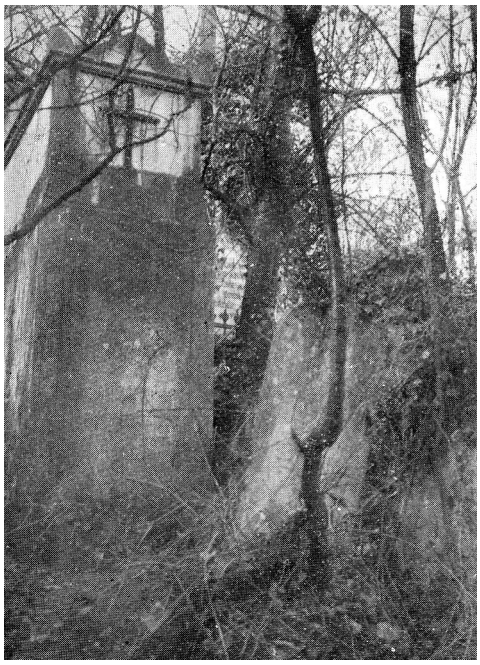

Figure 4 Une des plus- belles tombes du cimetière des Laïcs (Non identifiée).

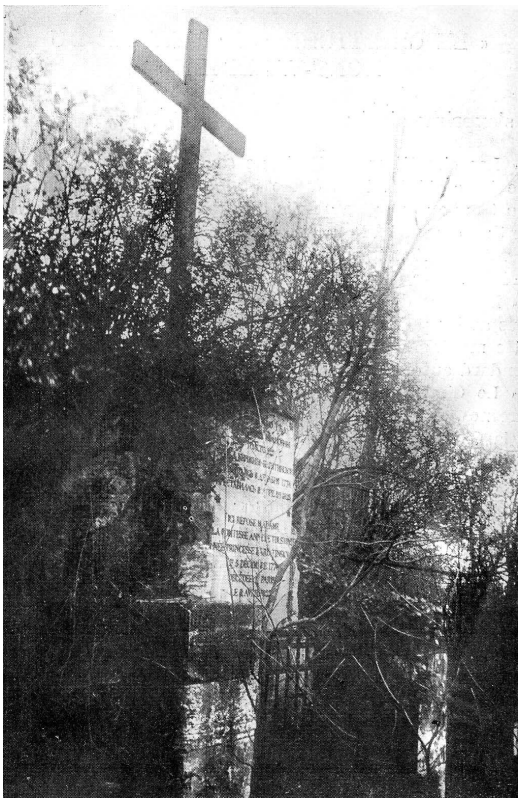

Figure 5 Tombe de la Comtesse Anne de TOLSTOY, née Princesse de Bariatinsky (1825).

Il porte pour titre:

«LE CIMETIÈRE DU CALVAIRE DU MONT-VALÉRIEN»
et s'exprime ainsi:

« Les cimetières de Paris ne sont plus à cette époque une terre sainte. Près d'une tombe où

s'élève une croix, s'en trouve une autre gravée d'épitaphes matérialistes donnant un démenti à l'espérance. Aussi c'est une idée heureuse d'avoir formé aux portes de la Capitale un cimetière tout chrétien.

La place de ce cimetière était marquée d'avance; car nous avons près de Paris un calvaire. La croix qui domine cette montagne s'élèvera au milieu des tombes, comme un étendard autour duquel ces fugitifs de la vie seront ralliés.

Le Cimetière du Mont-Valérien est situé du côté de Suresnes, sur la pente qui regarde Paris. Il est au-dessous de la Chapelle des Morts. Dans la partie supérieure, assez près des monuments de M. de GOY, curé de l'Abbaye-aux-Bois, et de M. de BAUVAIS, ancien évêque de Senez, se trouvent les restes des vénérables ermites qui, dès les temps les plus reculés jusqu'à la Révolution, habitaient la sainte montagne. Le même lieu renferme aussi la dépouille mortelle des premiers missionnaires du Calvaire établis vers l'an 1633 par M. Hubert Charpentier. Le corps de ce saint prêtre y repose avec eux.
Cette portion de cimetière est réservée pour la sépulture des missionnaires de France, de quelques communautés religieuses et de plusieurs membres du clergé du premier et du second ordre, qui en ont déjà exprimé ou qui en exprimeraient le désir.

Immédiatement au-dessous de la croix placée au milieu du cimetière, se trouve le terrain destiné aux fidèles de l'un et l'autre sexe qui souhaiteraient y obtenir des concessions.

II n'y a que très peu de semaines que l'on a pu commencer de satisfaire le vœu que la religion formait depuis si longtemps, et déjà plusieurs familles distinguées par leur naissance et leur piété ont voulu s'assurer dans ce saint lieu leur dernière demeure.
Le prix des sépultures sera employé à l'achèvement de l'église, des stations et de la maison de retraite du Calvaire.

Pour les arrangements à prendre, s'adresser à M. MOURY, homme de loi, rue Saint-Guillaume, N° 30. Il est à cet égard chargé des pouvoirs de M. l'Évêque de Nancy et du Supérieur Général des missions de France.»

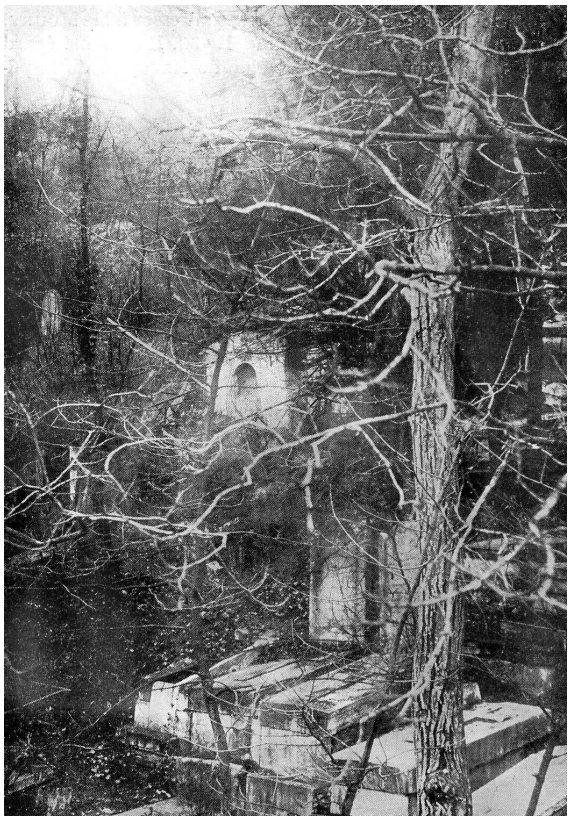

Figure 6 Tombes des Delles Chevallier, de la famille de Morlaincourt, de Mme Favez, d'AF Dubois, de Mme Pailhes.

L'appel fut entendu, et de nombreuses demandes furent adressées au supérieur de l'Ordre malgré le prix, paraît-il, très élevé, des concessions. Sous la Restauration, les demandes des personnes désireuses d'être ensevelies dans ce lieu privilégié furent très nombreuses; elles se continuèrent jusqu'à 1841, époque à laquelle le Mont-Valérien fut livré à l'Administration militaire, qui interdit alors les concessions. On continua néanmoins pendant quelques années encore à inhumer dans les concessions déjà accordées. La dernière inhumation dont il a pu être retrouvé la trace date de 1849.

En 1901, l'Administration militaire ayant décidé la construction de bâtiments nouveaux au bas du fort (écuries) sur un emplacement devant empiéter de quelques mètres sur la partie basse du cimetière, on avertit les familles des défunts que le cimetière allait être désaffecté et qu'elles pourraient, si elles le désiraient, faire exhumer les dépouilles de ceux des leurs qui étaient enterrés. Quelques exhumations eurent lieu, mais en très petit nombre (trois ou quatre seulement).

Aujourd'hui, personne ne s'occupe plus de ces morts, le cimetière est complètement abandonné, et. beaucoup de personnes ayant habité longtemps le fort ignorent même l'existence de ce champ de repos.

Dans un article fort documenté, publié par «l'Éclair de Paris» dans son numéro du 27 mai 1903, M. Henri Vuagneux, archéologue distingué, nous donne une description exacte de ce cimetière si noblement peuplé et oublié si complètement.

Figure 7 Tombe d'E-J Pasquier, des familles de Lavau et de Viella.

«Voyez, dit-il, étages effondrés et abandonnés dans un désordre lamentable, mais rendu pittoresque par les ronces, la mousse et toute la gamme des fleurs sauvages qui les recouvrent, des sarcophages, des croix, des dalles sont là, rappelant des noms célèbres ou tout au moins des privilégiés qui s'étaient imaginés pouvoir en paix dormir leur dernier sommeil dans les hauts arbres de ce site enchanté.

Des maréchaux de France, des généraux, des amiraux, des officiers de tout grade, de grands dignitaires de Saint-Louis et de la Légion d'honneur s'y trouvent à côté de ducs, de pairs de France, de princesses, de marquises, des anciens au Parlement, des députés, de cardinaux, d'archevêques, d'évoqués, d'aumôniers, de régimes, de conseillers, magistrats, etc.., fort. insouciants du coup de pioche qui d'année en année diminue le nombre de leurs ultimes demeures en emportant jusqu'au souvenir de leurs titres. Car depuis longtemps déjà, les meilleures pierres de ces- tombes, descellées et soulevées par la pluie ou par la poussée d'un hêtre nouveau, sont utilisées à la réfection des escaliers conduisant au plateau du fort.

Quelques exhumations en furent, paraît-il, autrefois faites, ce fut le cas, dit-on, pour Mme de Genlis, dont les ossements recueillis furent transportés ailleurs. Deux mausolées monumentaux et particulièrement bien conservés dominent la série des autres: l'un porte le nom de Mme la comtesse de Tolstoy, née princesse de Bariatinsky, née en 1774, décédée à Paris en 1825; le second est celui de Mme Catherine de Bruce, morte en 1829 et appartenant, d'après l'épitaphe, à l'ancienne famille royale d'Écosse.

N'existe-t-il donc plus de descendants de ces deux illustres abandonnées prêts à recueillir, pendant qu'il en est temps encore, des cendres qui doivent leur être chères?»

On reste aujourd'hui confondu devant le spectacle de ces tombes qu'on dirait avoir été

bouleversées par une secousse volcanique. Une pareille manifestation d'indifférence vis-à-vis d'ancêtres dont le souvenir n'a point dû complètement disparaître est, certes, faite pour étonner chez les Parisiens, qui de tout temps se sont enorgueillis du respect dont ils entourent leurs morts. Malheureusement, à cette indifférence vient s'ajouter aussi un acte abominable de profanation de sépulture commis sur la tombe du maréchal André de Rosset, duc de Fleury, par un militaire de la garnison du fort.

Figure 8 La tombe violée. Sépulture d'Arsène de Rosset, Duc de Fleury, Pair de France. Maréchal des Camps et Armées du roi (1815).

Figure 9 Tombes dont les épitaphes sont effacées.

Figure 10 Tombes de la marquise de la Tour du PIN, de la comtesse de Reverseaux, du maréchal de Hohenlohe, de Mme de Plantero, de la comtesse de Talleyrand, de la comtesse du Plessis de Grenedan.

De l'ensemble des faits et des renseignements. fournis tant à l'instruction que devant le Conseil de Guerre, on put tirer les conclusions suivantes:

La tombe profanée n'aurait pas été choisie au hasard: c'est l'une des plus connues et des mieux conservées du cimetière; elle est située à peu près au centre, et par suite assez éloignée tant du logement du gardien du cimetière, occupé à ce moment là par un sous-officier du fort et des écuries, que des bâtiments du plateau, elle est à proximité de l'escalier central, facilement accessible par une allée assez large et bien horizontale aboutissant à cet escalier et qui permet de s'évader, en cas de surprise, puis de se dissimuler dans les parties touffues du cimetière ou d'en sortir. Les noms et titres inscrits sur l'épitaphe:

«André-Joseph-Arsène de Rosset, duc de Fleury Pair de France, maréchal des camps et armées du roi, etc., etc.» ont pu donner à supposer, suivant des idées répandues parfois chez certaines gens, que le personnage à qui se rapportait l'épitaphe avait été enterré avec des objets de valeur.

L'acte abominable dont il s'agit fut commis dans la première quinzaine d'octobre 1905. Il eut la sanction qu'il méritait.

Depuis cet événement, des mesures de surveillance furent prescrites par l'autorité militaire supérieure, et l'accès des cimetières du fort fut interdit à la troupe.

Pour terminer l'historique de ces cimetières, nous croyons intéressant, tout au moins pour ceux de nos lecteurs qui y auraient encore des parents inhumés, de porter à leur connaissance les renseignements suivants que certains d'entre eux ignorent peut-être:

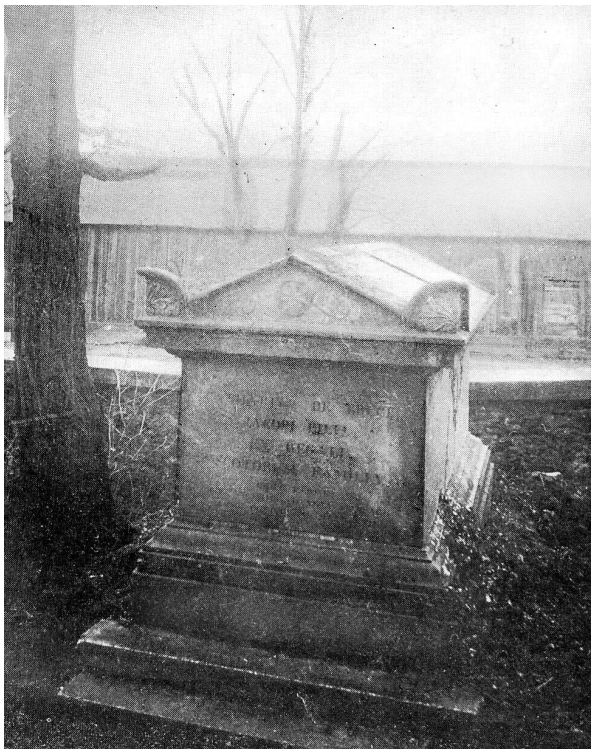

Figure 11 Tombe de Catherine de Bruce (ancienne famille royale d'Ecosse).

Les terrains sur lesquels furent créés les cimetières du Mont-Valérien furent concédés pour soixante ans à la Société des Missions de France par une ordonnance royale en date du 13 septembre 1822. Une nouvelle ordonnance du 22 décembre 1830 supprima la Société des Missions de France et rapporta l'ordonnance de 1822; mais cette dernière ordonnance fut elle-même rapportée en 1831 et les inhumations eurent lieu encore quelques années.

D'autre part, l'érection de la forteresse du Mont-Valérien n'ayant apporté aucun changement aux droits consacrés par l'ordonnance de 1831, bien que le cimetière fût englobé dans l'enceinte du fort, il en résulte que la concession faite en 1822 a pris fin le 13 septembre 1882 et que le Département de la Guerre est, depuis cette époque, libre de disposer du terrain. Néanmoins, il est fort probable que le service du génie ne mettrait pas d'obstacle aux demandes qui seraient faites en vue de procéder aux réparations des tombes existant dans ce cimetière, mais il est certain que, ne pouvant prévoir quelles seront plus tard les transformations à faire subir à la forteresse, il imposerait aux demandeurs l'obligation de consentir sans réserves aux démolitions de monuments funéraires jugées nécessaires dans le cas où l'Administration de la Guerre aurait besoin de ces emplacements pour y édifier de nouvelles constructions ou modifier la fortification.

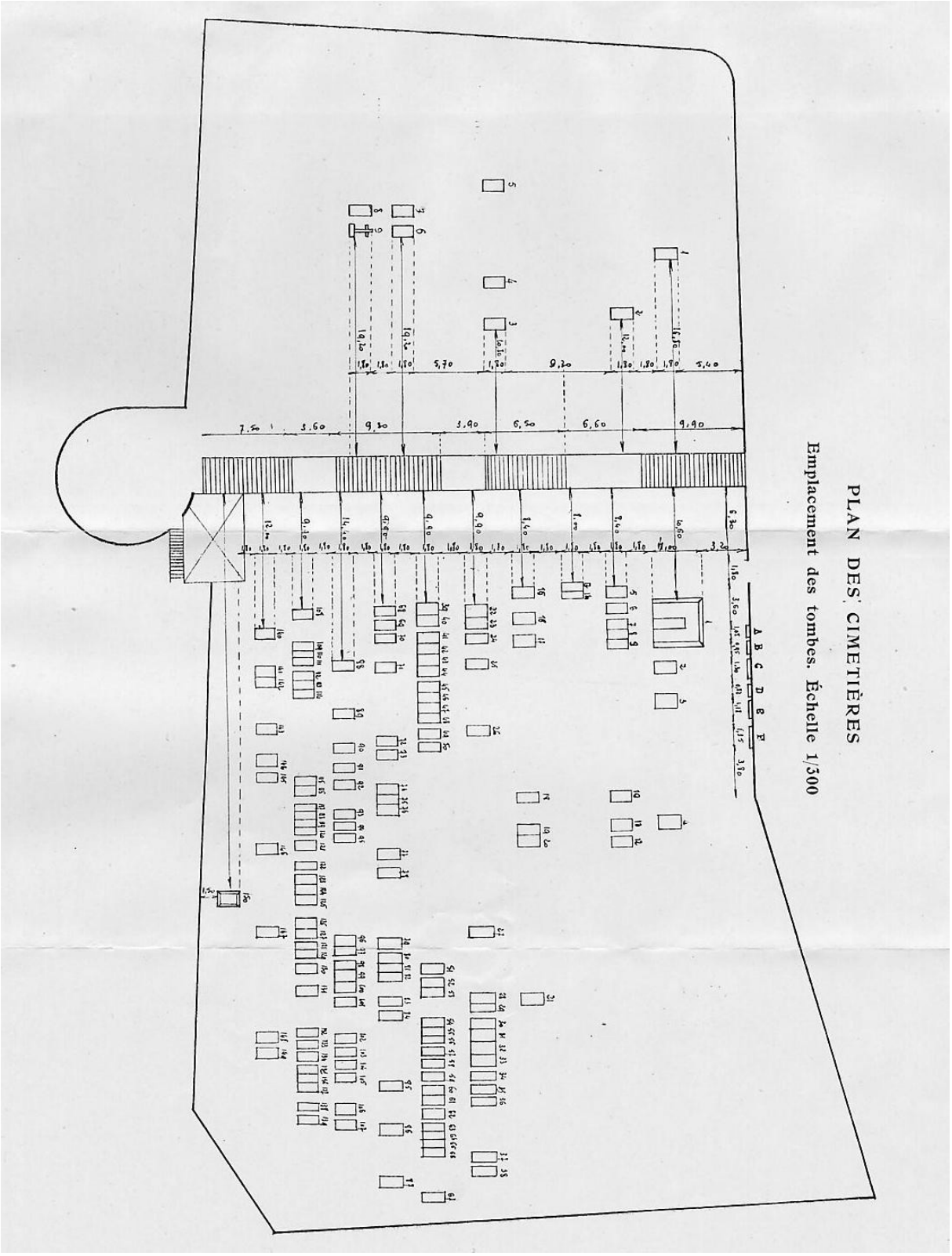

Figure 12 Plan des cimetières.

LISTE DES PERSONNES INHUMÉES DANS LES DEUX CIMETIÈRES DU MONT-VALÉRIEN[2].

1° CIMETIÈRE DE LA CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME DE LA RUE DE SÈVRES.
1 Inscription en latin complètement illisible.
2 Françoise Monnat de Magnoncourt.
3 Croix en fer dans pierre tombale, sans inscription.
4 Joanna E..... Duet (le reste illisible).
5 Axelica Juliana Sebire Goeslis.
6 Marie Eugénie Véronique Augustine Pouc.-.-.aid, née à Nesle en Picardie.
7 Marie Rosé Emile Barbarin.
8 Virginie Ménard.
9 Croix en fer, de la Congrégation de Notre-Dame de la Rue de Sèvres.

2° CIMETIÈRE DES LAÏCS.

a) Pierres tombales scellées au mur supérieur du cimetière des Laïcs.

A- Pierre qui n'a pu être identifiée.

B- Pierre qui n'a pu être identifiée.

C- Messire Fiacre Joseph de Goy, curé de la succursale de l'Abbaye-aux-Bois, décédé le 19 février 1806.

D- Ludovic de Marillac. Au-dessus du texte de l'épitaphe, un grand cartouche gravé en creux présente l'écusson des Marillac, surmonté d'une couronne de marquis et d'un casque à lambrequins et accosté de deux aigles.

E- Dame Elisabeth de ..... Pelet, abbesse de Saint-Michel de La Ferté-Milon.

F- Moitié supérieure d'une dalle d'environ 2 mètres de longueur.
Dans un quatrefeuille, à un angle, l'aigle de l'évangéliste saint Jean. Arcade en ogive obtuse, polylobée; à l'entablement trace des figures d'Abraham et de deux anges; pieds droits très effacés, ornés chacun d'une statuette. Effigie coiffée d'un voile, il ne restait plus il y a, quelques années, que la silhouette du buste, qui était rapporté par incrustation. Près de la tête, deux écussons dont les armoiries sont devenues incertaines (Se rapporte à une femme).

F'- Grande dalle, très fruste, en style de la Renaissance, médaillons aux angles; deux pilastres richement ornés; à leurs socles têtes de squelettes, ossements croisés et cette devise répétée deux fois PROVIDE FUTURIS. Effigie en longue robe monacale, les mains jointes; il en manque toute la portion supérieure. Épitaphe latine en caractères gothiques, composée d'une partie en prose et de huit hexamètres.

Ce qu'on peut lire apprend que le défunt, appartenant à l'Ordre de Saint-François, fut docteur à la Faculté de Paris, recteur de la province de France, prieur du couvent de Troyes, ministre et gardien de celui de Paris.

[2] Voir le plan à la fin de l'ouvrage.

b) Tombes.

1 Comtesse de Tolstoy, née Princesse de BariaUnsky.
2 Louis Sylvestre de la Ghastre,
3 Sébastien Michael Amelot.
4 Raymond de Lalande.
5 Inscription disparue.
6 Lormier de Chamilly.
7 Étienne Chriés.
8 Pierre Villot de Fréville.
9 Marie Nicole Colson veuve de Lacroix.
10 Carolus Maria de Beauvais.
11 Joannès Thoma Paris.
12 Jean Baptiste Jolivet (Dernier Ermite du Calvaire).
Dalle brisée sans emplacement exact (Louis Charles Bonnaventure Druon).
13 Geneviève Molard.
14 Antoine Cornu.
Obélisque remonté sans emplacement exact au nom de Vve Cornu.
15 Anne Louise Octavie de la Mortelière Comtesse de Thurv.
16 Charles Henry Sheldon.
17 Catherine Meade Hiberne.
18 Inscription disparue.
19 Joannès Maria Burnier Fontanel.
20 François de Sales. — Paul Benjamin de Bellaud Comte de Montmaur.
21 Croix en pierre entourée d'une grille en fer (inscription disparue).
22-23 Arsène de Rosset Duc de Fleury (Pair de France).
24 Marquis de Gabriac.
25 De Vimens Marquis de Causans.
26 Comtesse Alexandrine d'Hanache.
27 Jeanne de Lossendière Veuve Dufour de Villeneuve.
28 Paul Louis dé Gonzague Bernard Merlian.
29 Nom illisible (Chevalier de la Légion d'Honneur).
30 Marquis de Vioménil (Pair de France).
31 Marguerite Maréchal épouse Oilivier.
32-33 Marguerite du Houx de Vioménil épouse du Marquis de la Tour du Pin (Pair de France).
34 Comtesse de Reverseaux née de Trimoud.
35-36 Hohenlohe Waldemburg (Maréchal et Pair de France).
37 Marie Vaney.
38 Inscription disparue.
39 Pierre Marie Cresson.
40 Étienne Jules Pasquier.
41-42-43-44 Tombes sans inscription.
45-46-47-48 Louis Pierre Charles Comte de Viella Lieutenant général des armées du Roi.
49 Charlotte Bénigne Le Ragais épouse Letellier.
50 Geneviève Appolline Mouricaud.
51 Éléonore Meulan des Fontaines W° Delapouce.
52 Joséphine de Commarieu Baronne de Montalembert et sa sœur Marie.
53 Rosalie de Gaudin de Lagrange Vve Comtesse Podenas,
54 François Levasseur.

55 Inscription disparue.
56 Rosalie Beauiouin Vve de Planterose,
57 François Dubascrenoult de Quesnoy.
58 Agathe Chauveau.
59 Claude Léonard Comte de Rivière.
60 Jean Louis Lapeyrière.
61 Rosé Lavaur Vve du précédent.
62 Justine de Messy Vve du Comte de Talleyrand.
63 Clausel de Caussergues.
64 Elisabeth Rosé Clausel de Caussergues Comtesse Plessis de Grenedan.
65 Dorothée de Gasan épouse de Coussergues.
66 L. R. Leroy.
67 Mondot de Lacarce.
67 bis Pauline de Parseval.
67 ter Françoise Xavier de Beaufort Comtesse de Monjustin.
68 Decebar Germanus.
69 Marie de Pinteville de Cernon épouse de Guinaumont,
70 M. J. F. G. de Laigle.
71 Jeanne Guignat Vve de Biétry.
72-73 Marie Guillet et Marie Geneviève Talon Marquise de la Villéon.
74 Baronne de Brandais.
75 Joachim Faucher de Brandais.
76 Inscription disparue.
77 Charlotte Mercier.
78 Madeleine Bouquet de Fontenie.
79 Marie Anne Giraud Vve de Germain Bauchain.
80 Madame des Tournelles.
81 Mademoiselle I. S. des Tournelles.
82 J. F. Lesecq des Tournelles.
83 Maria Caroli de Bridieu.
84 Marie Vincent Comte Botterel de Quintin.
85 Pierrette Catherine Reine de Bousies.
86 Melle Louise Clausel de Coussergues.
87 François de Piercour.
87 bis Guillaume Marie Baron du Pac de Bellegarde.
87 ter Elisabeth Humbline de la Tour St lgest Baronne de Dudon.
87 quater Baron de Goguelat Lieutenant général.
88 Madeleine Bannal Vve Monnay de Saigue.
89 De la Vieuville Lt Colonel de cavalerie.
90 Pierre Dominique Blanc.
91 Geneviève, Désirée Buchère Vve Boulanger.
92-93-94-95-96 Inscriptions disparues.
97 Jeanne Marguerite Venet Vve Gagnage.
98-99-100 Adèle Chevalier et sa fille Marie Lucienne.
101 Hélène Flavie Lefèvre.
102 Valérie Baecker.
103-104 Famille Hales de Morlaincourt.
105 Baron de Guilhermy.
106 Eulalie de la Fare Marquise de Crenolle.
107 Octavie de Brain.

107 bis Charles de Salviac Baron de Viel-Castel.
107 ter Françoise de Chastellier Dumesnil.
107 quater Antoinette Marie Charlotte Salviac de Viel Castel.
108 Grille en fer sans inscription.
109 Rosalie de Bucourt Vve de Moudar et de Partait Perrin (décédée à Suresnes).
110 Séraphine de Saisseval.
111 Jean Baptiste Marquis de Leusse.
112-113-114 Françoise Viviens de Causans Comtesse de Schulemburg.
115 Comtesse Dalembert.
116 Henri Alexandre.
117 Augustine Benoist Cochin.
118 Pierre Dubois.
119 Comte Benoist (Ministre d'État).
120 Jules Quinque.
121 Magdeleine Marie Angot Vve de la Boissière.
122-123-124-125 Lazaro Barbarin.
126 Marie Julie Soissons née Marquet.
127 De Baschy du Cayla.
128 Françoise Florimonde Langlois du Bouchet Vve du Comte de Couway.
129 Comtesse Christine Jacqueline de Cardon.
130 Anne Marie René Bombelles.
131 Léopolde Comtesse de St Belin.
132 Joséphine Kraytter.
133-134 F. J. Le Sénécal S.-Préfet.
135 Antoinette Favez Me de Lingère.
136 Charles Veyrier avocat.
137 Gabrielle Fontaine Vve de Veyrier.
138 Marie Ambrosine Charpentier Vve Mathieu Gallien.
139 Félix Dubas (chef de Bataillon).
139 bis Victoire de Turcklein.
139 ter Louise Le Bouteillier épouse Sèment.
139 quater Joannis Smmous Armigeri.
139 quater Pillieux.
139 quater Adélaïde Trianon Vve Marchant.
139 quater Guillaume Verger.
140 Inscription disparue.
141 François Hubart.
142 C. Amélie Dutronc.
143 François Régis Marquis de Valadous.
144 A. J. L. de Boyer d'Eguille.
145 Mélanie Gras.
146 Augustin Hautefeuille.
147 Marie Louise de Lascases Beauvais Marquise de Biencourt.

Entre les N°s 146 et 147 en un endroit qui n'a pu être déterminé exactement: Marie Paul Guillemin.
148 Raymond Pailhes (Docteur en médecine).
149 Louise Hubaut Vve Raymond Pailhes.
150 Catherine de Bruce (de la famille des rois d'Écosse).

Sur un fût de colonne: Alexandre Félix..... de Fontenay.

Tombes enfouies lors de la construction des écuries du fort.
Georges Blanchard.
Adolphe Blanchard.
Adélaïde de Gallet de Moudragon Vve du Marquis de Leuil.
Elisabeth Drouet de Montgermont (exhumée).

NOTA. — Un épitaphier donnant le relevé exact de toutes les épitaphes paraîtra ultérieurement.